

### Le mot du président



Bonjour à tous,

La crise – qui n'est pas nouvelle – s'installe et redouble d'intensité. Nos chefs d'entreprise sont désarmés, plongés dans l'incertitude.

Il leur faut en permanence jongler entre des carnets de commande ayant du mal à se remplir, le coût du travail, les difficultés de trésorerie, les conditions bancaires pénalisantes. Et quand l'activité repart, il est parfois impossible de trouver du personnel motivé. Un paradoxe dans un pays où le taux de chômage frôle les 11 % !

A ce tableau déjà bien noir, il faut ajouter la concurrence déloyale qui est double : celle des auto-entrepreneurs dont le régime privilégié a été maintenu et celle des entreprises étrangères.

Ces dernières, notamment dans le secteur du bâtiment, raflent des appels d'offre (y compris publics !) au mépris de la réglementation française en matière d'hygiène et sécurité.

Quant aux tarifs pratiqués, ils sont bien sûr « imbattables ». Sauf à proposer des prix suicidaires, nos entreprises ne peuvent rivaliser. Mais la concurrence a des limites : les pouvoirs publics doivent intensifier et multiplier les contrôles, sanctionner les tricheurs et le dumping social.

Nos PME et TPE sont au bord de l'asphyxie et menacées dans leur survie. Il faut leur redonner du souffle car, sans elles, la Maison France va dans le mur.

C'est dans cette perspective que l'Adeto a accueilli Laurent Cayrel, Préfet du Var, lors du Printemps des Entreprises. Entouré de ses équipes, il a présenté aux entreprises les principales mesures du Pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi.

A l'Adeto, nous avons le sens du pragmatisme et du concret. C'est pourquoi

(suite page 2)

## Printemps des entreprises : le pacte de compétitivité, concrètement



Aux côtés de Laurent Cayrel, Préfet du Var : Daniel Ract-Mugnérot, Directeur de l'Unité Territoriale varoise de la DIRECCTE, Lionel Rabain, Directeur du pôle fiscal à la DDFIP, Marc Isidore, Administrateur à l'URSSAF, Didier Patoux, Directeur de la Banque de France, Michel Tringali, Représentant départemental OSEO et Gabriel De Pasquale, Président de l'Adeto.

**P**ierre angulaire de la communication de l'Adeto en direction des 1300 entreprises implantées sur le parc d'activités de Toulon-Ouest et de ses partenaires, le Printemps des entreprises est devenu une opération phare de la vie de l'association et l'occasion de rassembler adhérents et non adhérents autour de thématiques intéressant la vie de l'entreprise et du territoire.

Dans son mot d'accueil, Gabriel De Pasquale a tenu à souligner la capacité de l'Adeto à jouer son rôle de courroie de transmission entre les entreprises, les pouvoirs publics et collectivités. L'édition 2013 qui s'est déroulée le 15 mai a été rythmée par 3 temps forts. Laurent Cayrel, Préfet du Var, entouré de plusieurs représentants de services de l'Etat est venu présenter les différentes mesures du pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi. Comme l'a précisé, le représentant de l'Etat, peu d'entreprises varoises ont jusqu'ici profité des différents dispositifs. D'où l'intérêt de venir à leur rencontre pour les informer et les y inciter. Des chefs d'entreprise de Toulon-Ouest nous ont fait part de leur ressenti et de leur point de vue sur ces mesures. De son côté, Gabriel De Pasquale a exprimé le vœu que « les mesures destinées à donner de l'air à la trésorerie des PME soient facilement applicables dans les

entreprises et que le recours au crédit d'impôt ne soit pas source de contrôles renforcés ».

Avec « l'Adeto donne des ailes », l'Association a tenu, cette année encore, à donner aux jeunes toute la place qu'ils méritent. Les impliquer dans un projet, c'est leur permettre de découvrir le monde de l'entreprise et, peut-être, de créer des vocations. Et puisque l'emploi est l'une des préoccupations majeures dans notre pays et dans notre région, l'Adeto a invité Manpower à présenter ses services, ses différents contrats et formations pour accroître les compétences et mieux adapter les salariés aux besoins des entreprises.

(Lire l'article en pages 4 et 5) ■■■

### SOMMAIRE

<b>De tout un peu</b>	2
<b>Actualités</b>	4
Printemps des entreprises : le Pacte national de compétitivité, concrètement	
<b>Prise directe</b>	5
Laurent Cayrel, Préfet du Var	
<b>Partenariat</b>	6
Le Technopôle de la Mer	
<b>Quoi de neuf chez TPM</b>	6
<b>Les ventes privées de l'Adeto</b>	7
<b>La bourse de l'immobilier</b>	8

une suggestion a été faite au représentant de l'Etat : organiser à l'Adeto, une demi-journée par mois, une permanence des services fiscaux. Objectif : permettre aux chefs d'entreprise de Toulon-Ouest d'obtenir des informations et réponses concrètes sur le crédit d'impôt. L'idée est de réaliser un contrôle a priori de l'éligibilité (et non a posteriori).

Mais le printemps, c'est aussi la promesse de jours meilleurs. La visite du préfet le 15 mai prouve que les lignes bougent. La crise amène sans doute aussi les services de l'Etat à mieux comprendre la fonction et les contraintes des dirigeants d'entreprise. A aller vers plus de proximité.

L'emploi était également à l'honneur le 15 mai grâce à Manpower, notre partenaire, qui a exposé toute la palette de ses services. Et n'oublions pas les jeunes qui sont les forces vives de demain ; malgré les difficultés, l'Adeto a mobilisé du temps et de l'énergie pour mettre en place l'opération « L'Adeto donne des ailes ». Il est important de permettre aux jeunes de découvrir des secteurs d'activité en pointe dans notre département comme ceux liés à la mer. C'est une façon de les aider à réfléchir à leur avenir mais aussi de préparer l'avenir de nos entreprises. Un grand merci bien sûr aux chefs d'entreprise qui ont accepté de les accompagner et de s'impliquer sur ce projet. C'est un engagement citoyen qu'il faut saluer. Notre zone d'activités, qui bénéficie d'une situation géographique exceptionnelle, est devenue la plus importante du Var. Après le pari du réseau routier, nous sommes en passe de gagner celui de la fluidité. L'échangeur de Sanary/Ollioules, la requalification de l'avenue Robert Brun et les infrastructures d'accès au futur Technopôle de la mer vont, une fois réalisés, améliorer la desserte des différents secteurs. Il y a encore du travail mais nous ne baissons pas et ne baisserons pas les bras.

**Gabriel De Pasquale**  
Président de l'Adeto

**adeto**  
NEWS

Espace Entreprises  
419, avenue de l'Europe - BP 70085  
83181 SIX-FOURS  
Tél. 04 94 63 16 08 - 06 79 94 39 39  
email : [adeto@wanadoo.fr](mailto:adeto@wanadoo.fr)

Directeur de la Publication :  
**Gabriel De Pasquale**

Rédaction :  
**Sylvie Vernier**

Conception Edition : **SIRA - 04 94 74 00 09**

Impression : **2300 exemplaires**

## De tout un peu...



### ■ Ça tourne rond autour du pôle commercial Lery-Auchan

Commencés en janvier, les travaux de requalification urbaine et routière au niveau du pôle commercial Lery-Auchan sont en passe d'être bouclés. Les deux giratoires créés en remplacement des anciens carrefours ont pour objectif de fluidifier la circulation dans ce secteur très fréquenté. La desserte de l'hypermarché, mais aussi la circulation en direction de la zone d'activités de Toulon-Ouest, de l'autoroute et du centre-ville de La Seyne, sont désormais grandement facilitées.

### ■ Terrain PIP : la nature a horreur du vide

C'est bien connu, la nature a horreur du vide. La formule d'Aristote se vérifie une fois encore, notamment sur le terrain de PIP. Après que TPM est intervenue pour nettoyer les dépôts sauvages effectués par des indéclicats, le terrain a été investi par des gens du voyage alors qu'il existe une aire d'accueil sur le parc d'activités. Or, le terrain de PIP est un espace privé. Le

mandataire désigné est en charge de gérer les actifs, pas le site !

Quelle solution trouver pour que la quiétude des entreprises installées à proximité et l'image du parc d'activités soient préservées ? Peut-être faut-il envisager de protéger l'entrée du site avec un remblai suffisamment dissuasif et solide dès que les « occupants » actuels l'auront quitté.

### ■ Mutualisation : déjà quatre-vingt dix !

90 : c'est peu ou prou le nombre d'entreprises ayant déjà opté pour la mutualisation des charges. Et ce n'est pas fini !

L'Adeto poursuit en effet son action pour permettre aux entreprises de bénéficier de la mutualisation des charges. Après avoir conclu des partenariats avec des prestataires pour mutualiser les coûts en matière de déchets, protection incendie et contrôles



périodiques, l'association a lancé un appel d'offres pour la fourniture de gaz.

Une 4<sup>e</sup> offre vient donc compléter la palette à disposition des adhérents de l'Adeto. Le prestataire retenu est Eni Gaz. Pour en savoir plus sur Eni Gaz, sur la mutualisation des charges en général et pour adhérer à l'Adeto, un seul numéro :

**04 94 63 16 08.**

### ■ Six-Fours : rencontre Entreprises/Municipalité le 17 juin

L'Adeto a initié des réunions d'échanges régulières entre les chefs d'entreprises et la Ville de Six-Fours. Programmées tous les 3 mois, elles permettent aux dirigeants implantés sur la commune de Six-Fours de dialoguer avec Jean-Sébastien Vialatte, député-maire. Au cours de ces rencontres, les entreprises peuvent rendre compte de leurs préoccupations, que ce soit en matière de développement, sécurité, réglementation, urbanisme... Une bonne occasion aussi de s'informer sur les projets de la commune.

**La prochaine rencontre est programmée le 17 juin à l'Hôtel d'entreprises Business Park des Playes.**

### Lundi 24 juin : prochain déjeuner des entreprises de l'Adeto

Ce sera le dernier déjeuner programmé avant les vacances d'été. Un moment privilégié pour rencontrer d'autres chefs d'entreprises, échanger des cartes de visites, parler de son activité et faire connaissance avec les nouveaux arrivants sur la zone d'activités de Toulon-Ouest.

Les participants peuvent ainsi se tenir informés des dernières actualités administratives et économiques intéressant la vie de l'entreprise et le pôle d'activités, en toute convivialité.



## ■ Assemblée générale du 29 avril : gros plan sur... Le Plan de Déplacement Inter-Entreprises

L'Assemblée générale de l'Adeto a eu lieu le 29 avril au Business Park des Playes. La partie statutaire a été suivie par la présentation du pré-diagnostic du PDIE de la zone de Toulon-Ouest par la CCI du Var, partenaire de l'Adeto sur ce projet.

Avec ses 800 hectares, Toulon-Ouest compte près de 1 300 entreprises employant quelque 14 000 salariés. Autant dire que les flux de circulation sur l'ensemble du secteur sont très importants notamment aux heures de pointe.

90 % des entreprises interrogées ont reconnu connaître des difficultés de circulation et 100 % étaient favorables à la mise en place de mesures collectives pour améliorer les déplacements.



Les 27 entreprises rencontrées dans le cadre du pré-diagnostic emploient 4 397 salariés soit 30 % des salariés de Toulon-Ouest. D'ici à 2015, avec le Technopôle de la mer, ils seront 20 000.

En termes de difficultés d'accès, les embouteillages représentent le principal impact pour 54 % des personnes interrogées.

Si pour près de 40 % d'entre elles, il n'y a guère de conséquences, les nuisances liées aux difficultés d'accès ont un impact direct sur l'économie et notamment, sur les chantiers (13 %), la clientèle (13 %), les retards (35 %), les démissions (8,7%) ... (plusieurs réponses possibles).

### Rapide état des lieux

L'offre de transport en commun est hétérogène. Les usagers estiment que les liaisons depuis et vers les gares sont trop faibles. L'offre du réseau Mistral est jugée étoffée et lisible mais le maillage à l'intérieur du périmètre de l'Adeto est insuffisant. Pour les piétons, des cheminements ont été intégrés lors des requalifications mais plusieurs secteurs doivent être développés (Camp Laurent, Nord des Playes, Brégaillon). Quant aux cyclistes, ils bénéficient d'une traversée Est/Ouest mais rien du Nord au Sud.

Le pré-diagnostic prend également en compte l'accidentologie : 11 % des accidents de travail constatés sur les communes de Six Fours/La Seyne/Ollioules sont des accidents de trajets (source Carsat). Les entreprises, quant à elles, signalent 116 accidents de trajets entre 2008 et 2010. 84,5 % d'entre eux portent sur les trajets Domicile-Travail, la durée moyenne des arrêts de travail est de 22 jours.

### Quels enjeux ?

Si on ne fait rien, les conséquences prévisibles sont importantes : augmentation du poids des déplacements sur le budget des ménages, aggravation des perturbations et du nombre d'accidents avec les périodes de chantiers, accroissement des phénomènes de congestion avec l'arrivée du Technopôle de la Mer... Sans parler des incidences sur l'attractivité du territoire ou des sanctions liées au Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA).

Les prochaines étapes du dossier vont concerner l'instruction technique, l'animation et la concertation, la mise en œuvre des actions par les groupes thématiques et l'appropriation par des entreprises volontaires.

## ■ Toulon Ouest affiche désormais le label Qualité EcoVar



**LABEL**  
**QUALITÉ ÉCO VAR**  
2012 - 2015

Depuis le 26 mars dernier, le parc d'activités de Toulon-Ouest est entré dans le club des parcs varois labellisés Qualité EcoVar. C'est le second parc de l'agglomération TPM à avoir reçu cette distinction.

Le label a été décerné par Horace Lanfranchi, Président du Conseil général du Var et en présence des représentants des collectivités et structures

engagées dans cette démarche initiée fin 2010 par le Conseil général.

La zone d'activités de Toulon-Ouest qui mène depuis plusieurs années une politique volontariste en matière de qualité et d'environnement a été labellisée pour son action dans trois critères du label : intégration environnementale, équipements et services, animation. Ces 3 critères sont respectivement symbolisés au niveau du logo par 3 couleurs : vert, violet et bleu.



## ■ 14 juin : à vos crampons et maillots

Le 14 juin prochain, ils seront sur le terrain à mouiller le maillot aux couleurs de l'Adeto.

Le tournoi de foot organisé chaque année par l'Adeto est toujours un moment sympathique apprécié tant par les joueurs que par les spectateurs.

Il permet aux salariés d'une dizaine d'entreprises de se fédérer autour d'un projet convivial et de rencontrer d'autres salariés hors de leur cadre de travail.

**Coup d'envoi à 13h30, remise des coupes à 17h.**



## ■ Audit de suivi ISO 14001 (étape 1) réussi !



L'Adeto a été certifiée selon le référentiel FDX 30205 (référentiel par étape niveau 1/3) le 25 mai 2012 sur le périmètre suivant : « Sensibilisation, incitation et représentation des entreprises de la zone d'activités et mutualisation des moyens de ces entreprises en vue de maintenir et améliorer la qualité de vie et le respect de l'environnement sur la zone d'activités. »

L'audit de suivi a eu lieu le 13 mai 2013. Les points de la norme qui ont permis de valider l'étape 1 l'an

dernier sont toujours remplis, le suivi opéré par le Bureau Veritas Certification a donc été un succès. Dans le cadre de cette certification, un plan d'actions annuel est mis en place. Pour 2013, un certain nombre de points y sont inscrits, et en particulier : la poursuite de la démarche de mutualisation des collectes de déchets dangereux et non dangereux, la réalisation du diagnostic pour la mise en place du Plan de Déplacements Inter-Entreprises et l'approfondissement de la connaissance du territoire (référencement des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, cartographie des impacts, etc.). Afin de mener à bien ces projets en faveur de l'environnement, l'Adeto a besoin de l'investissement de tous : de ses adhérents en particulier, de toutes les entreprises de la zone en général et, bien sûr, de ses partenaires.



## Chefs d'entreprise : ce qu'ils en disent...

**François Ollivier,  
SAS Seydis SHO :**

« J'ai pour ma part apprécié le fait que le Préfet et les représentants des principaux services de l'Etat viennent sur le terrain à la rencontre des entreprises.

Un certain nombre de questions ont été posées dont nous attendons les réponses.

On nous a affirmé qu'il n'y aurait pas de contreparties demandées aux entreprises bénéficiaires du CICE hormis la transparence vis à vis des salariés. Mais n'ira-t-on pas au-delà ? ».

**Philippe André,  
Espace Santé  
La Seyne-sur-Mer :**

« J'ai été enthousiasmé de voir que le Préfet du Var avait répondu favorablement à l'invitation de l'Adeto. La présence à ses côtés des responsables des grandes administrations en lien avec le monde économique prouve la volonté de l'Etat de développer des relations de proximité avec nous. Il semble qu'il y ait enfin une prise de conscience des difficultés que nous traversons. Hier, les représentants de l'Etat dans le Var ont affiché leur volonté de pragmatisme et leur souci de nous apporter des réponses concrètes et individuelles (Urssaf, Banque de France...). Ce sont des signaux positifs.

Je tiens à souligner la qualité de ce Printemps des Entreprises 2013, tant en termes d'organisation que de participants (représentants de l'Etat, élus de collectivités locales, chefs d'entreprise...) ».

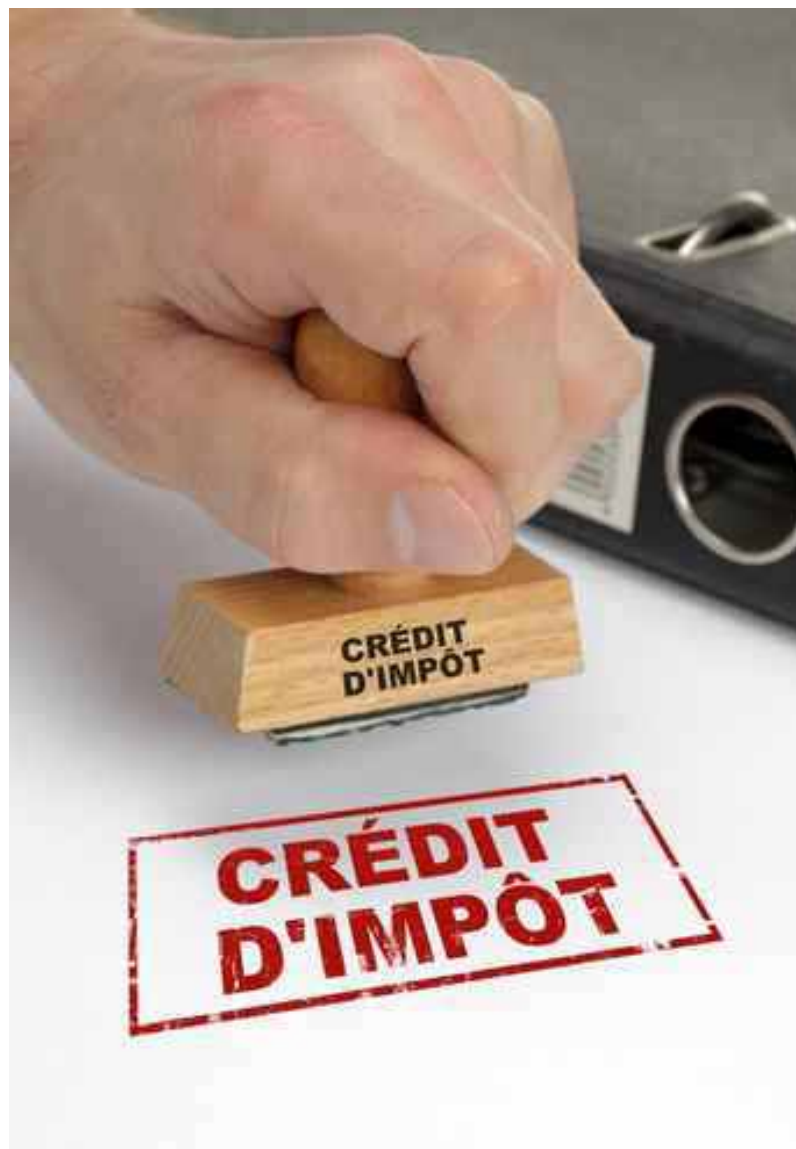
# PRINTEMPS DES ENTREPRISES : Le Pacte national de compétitivité expliqué aux entreprises

*Pour les aider à mieux comprendre le Pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi, les acteurs économiques de Toulon-Ouest ont été invités à une rencontre avec le Préfet du Var dans le cadre du Printemps des Entreprises organisé par l'Adeto le 15 mai.*

**L**e dispositif comprend huit axes, déclinés en 35 actions.

La mesure phare est le **crédit d'impôt** devenu effectif au 1<sup>er</sup> janvier 2013. Ces différentes mesures visent à agir sur l'ensemble des leviers de la compétitivité. La nouvelle garantie publique, permettant d'apporter 500 M€ de trésorerie aux TPE et PME, a été mise en œuvre au début de l'année par OSEO. Le dispositif a été intégré dans la nouvelle Banque publique d'investissement (BPI). L'objectif est d'offrir aux entreprises un service de financement de proximité.

Par ailleurs, Didier Patoux, Directeur de la Banque de France dans le Var a rappelé qu'il existait au niveau de cette institution un service souvent ignoré des entreprises : la Médiation du crédit. C'est un service gratuit, rapide et confidentiel pour aider les entreprises qui rencontrent des difficultés de financement ou d'assurance-crédit avec leurs partenaires financiers. Pour saisir la Médiation du crédit, il faut remplir un dossier de médiation en ligne. Dans les 48 heures, le Médiateur départemental du crédit (Didier Patoux) prend contact avec le chef d'entreprise. Entre fin novembre 2008 et fin décembre 2012, 27 M€ de crédit ont été concernés dans le Var pour 290 accords de médiation.



## Manpower : expert en solutions RH...

La flexibilité responsable est l'un des arguments mis en avant pas le groupe Manpower, l'un des leaders mondiaux du recrutement temporaire et permanent. Ses responsables toulonnais ont mis à profit le Printemps des Entreprises pour présenter leurs solutions Ressources Humaines.

En effet, au-delà de l'intérim, Manpower a aussi développé des expertises en matière de recrutement CDI/CDD, évaluation et formation.

Formations courtes, qualifiantes ou réglementaires (type CACES, FIMO...) : 1,3 million d'heures de formation ont été dispensées en 2012 au profit de 30 000 intérimaires.



## Le Crédit d'impôt : mesure phare du pacte

Le crédit d'impôt va bénéficier à toutes les entreprises employant du personnel salarié. Il est calculé sur la masse salariale brute (salaires, congés payés, primes, avantages en nature, etc.) de l'entreprise hors salaires supérieurs à 2,5 fois le Smic et salaire du dirigeant. Son taux sera de 4 % en 2013 et de 6 % l'an prochain. A titre d'exemple, pour une masse salariale brute de 300 000 € en 2013, le CICE sera de 12 000 € (soit 4 % de 300 000 €). Pour les petites et moyennes entreprises et les très petites entreprises souhaitant disposer de l'avantage en trésorerie dès 2013, un dispositif de préfinancement du crédit d'impôt est en place. Il repose à la fois sur les banques commerciales et sur la Banque publique d'investissement. À noter que les entreprises seront tenues de présenter devant leur comité d'entreprise l'utilisation qui sera faite du crédit d'impôt.

## Le contrat de génération, mesure en faveur de l'emploi

Le contrat de génération entré en vigueur le 18 mars est à la fois une mesure pour l'emploi des jeunes et une mesure pour l'emploi des seniors. Avec ce dispositif les entreprises de moins de 50 salariés peuvent bénéficier d'une aide financière de l'Etat de 4 000 € par an, pendant trois ans, dès lors qu'elles embauchent en CDI un salarié de moins de 26 ans tout en conservant un salarié de 57 ans ou plus. Au-delà du seuil de 50 salariés, l'aide est conditionnée à un accord ou un plan sur la situation des jeunes et des seniors dans l'entreprise. Il n'y a pas d'exonération de cotisations sociales spécifique attachée au contrat de génération. C'est Pôle emploi qui est le chef d'orchestre du dispositif tant sur le plan de la gestion des dossiers que du versement des aides. Six contrats ont d'ailleurs été signés par le Préfet lors du Printemps des Entreprises.

**Plus d'infos :**  
**Contact CICE :**  
[francoise.galangau@dgifp.  
finances.publiques.fr](mailto:francoise.galangau@dgifp.finances.publiques.fr)  
**Mobilisation du CICE :**  
[www.cise-oseo.fr](http://www.cise-oseo.fr)  
**Contrat de génération :**  
[www.contrat-generation.gouv.fr](http://www.contrat-generation.gouv.fr)

## PRISE DIRECTE...



## Laurent Cayrel, Préfet du Var, répond aux questions d'Adeto News

**ADETO NEWS : En quoi votre présence au Printemps des Entreprises était-elle importante ?**

**Laurent Cayrel :** Je sais quel poids représente l'Adeto et les entreprises de Toulon-Ouest dans l'économie varoise. Ce Printemps des Entreprises était une occasion à saisir pour engager le dialogue entre les différents services de l'Etat et les entreprises ; ce sont deux univers qui doivent devenir complémentaires. Le Pacte de compétitivité constitue la réponse du gouvernement au défi du redressement de la compétitivité de notre économie. Et bien sûr, c'est aussi une réponse à la problématique de l'emploi. Le volet économique et le volet social sont bien évidemment indissociables.

**ADETO NEWS : Pouvez-vous nous rappeler les mesures phares du Pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi ?**

**Laurent Cayrel :** La mesure la plus emblématique est le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, mais je tiens à rappeler qu'il y en a beaucoup d'autres. Le CICE est un crédit d'impôt calculé sur l'ensemble des rémunérations versées dans l'entreprise au cours d'une année civile dans la limite de 2,5 fois le SMIC. La rémunération du dirigeant n'entre pas dans cette assiette.

Le CICE représente un effort de 20 M€ dont 10 M€ au titre de 2013.

Son champ d'application est très large puisqu'il concerne toutes les entreprises soumises au régime réel d'imposition quels que soient leur mode d'exploitation, leur secteur d'activité, leur forme juridique. Même les entreprises dont le bénéfice est provisoirement exonéré y ont droit.

Je tiens à préciser que le CICE est une créance définitive sur l'Etat ; il s'agit bien d'un crédit d'impôt et non d'une réduction d'impôt. Il peut être restitué immédiatement pour les PME, les jeunes entreprises innovantes, les nouvelles entreprises et celles en difficulté. Il n'y aura pas d'exigences spécifiques des pouvoirs publics quant aux contreparties mais les

entreprises auront à jouer la transparence vis-à-vis de leurs salariés sur l'utilisation du CICE.

**ADETO NEWS : Peu d'entreprises varoises ont jusqu'ici eu recours au préfinancement...**

**Laurent Cayrel :** En effet, alors que bon nombre d'entreprises connaissent des difficultés de trésorerie, le Var est à la traîne. Les entreprises ne connaissent pas les possibilités offertes par le CICE d'où l'intérêt de notre présence ici à l'Adeto.

L'Etat a adossé au CICE un dispositif innovant : le préfinancement de la créance en germe. Il consiste à céder une créance future. Pour en bénéficier, l'entreprise doit évaluer le montant prévisionnel du CICE pour l'année en cours et obtenir de son expert-comptable une attestation certifiant le sérieux de cette évaluation. Il est possible de mobiliser jusqu'à 85 % du CICE prévisionnel de l'année. Le préfinancement peut-être obtenu auprès d'Oséo ou de n'importe quelle banque française. La plupart sont aujourd'hui prêtes à pratiquer ce type d'opérations. Le risque pour elles est nul puisque l'on est dans le cadre d'une créance sur l'Etat.

**ADETO NEWS : Autre mesure phare, le contrat de génération. Quels sont ses objectifs ?**

**Laurent Cayrel :** L'objectif est triple. Ce contrat permet l'embauche en CDI d'un jeune de moins de 26 ans qui va se former à un métier sous la houlette d'un sénior de plus de 57 ans. A la clé pour l'entreprise, l'assurance d'un transfert de compétences et d'expérience et une aide de l'Etat de 4 000 € par an sur 3 ans soit 12 000 € par contrat de génération.

Actuellement près de 30 contrats ont été signés dans le Var. La Chambre des Métiers a signé une convention avec Pôle Emploi pour utiliser les contrats de génération en faveur de la transmission et reprise de petites entreprises (50 % des artisans varois ont plus de 55 ans et les chances de «survie» d'une entreprise reprise sont de 73 % contre 50 % en cas de création).

## L'Adeto donne des Ailes

En 2013, l'Adeto propose à des jeunes lycéens de se jeter à l'eau pour découvrir les métiers et pratiques des sports et loisirs nautiques. Trois lycées de l'Ouest Var et représentatifs des 3 communes d'implantation de la zone d'activités ont répondu présents : le lycée de La Coudoulière à Six-Fours et les lycées Beaussier et Laugevin à La Seyne/Mer. Au programme : des mini-conférences sur des thématiques liées à la mer. La première dédiée à l'activité « Sports et loisirs nautiques » a eu lieu le 15 mai. Un concours permettra de juger le travail de chaque classe. Son objet ? Réaliser un document dématérialisé à partir de 5 interviews en lien avec le secteur de la mer et du nautisme.



# Le Technopôle de la Mer : des espaces dédiés aux entreprises innovantes

*Le Technopôle de la Mer - Espace d'Ollioules est l'un des fleurons de la stratégie de développement économique conduite par la communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée et son opérateur d'aménagement la Société publique locale TPM Aménagement.*

**P**remier pôle économique du département du Var, l'agglomération toulonnaise offre une position stratégique au centre de l'Arc méditerranéen. Toulon Provence Méditerranée, dont le développement économique est un axe stratégique et une compétence, accompagne l'implantation et le développement des entreprises dans toute l'agglomération toulonnaise. Elle leur propose des solutions en matière d'espaces fonciers et d'immobilier d'entreprise de qualité. Inscrit au cœur de cette stratégie d'avenir, le Technopôle de la Mer est l'un de ses fleurons. L'Espace Ollioules et l'Espace Brégaillon à la Seyne-sur-Mer en seront les deux pôles majeurs.

Le Technopôle de la Mer sera le premier technopôle européen axé sur la sécurité-sûreté maritime et le développement durable de la mer et du littoral, reposant sur les hautes technologies marines et sous-marines.

Il est notamment dédié au Pôle de compétitivité à vocation mondiale Mer PACA.

L'offre d'espaces et de services du Technopôle de la Mer va répondre aux besoins d'entreprises innovantes, de laboratoires et de centres de formation intervenant dans les 5 domaines stratégiques que sont : la sécurité et sûreté maritime, les ressources biologiques marines, les ressources énergétiques marines, l'environnement et l'aménagement du littoral, le naval et le nautisme.

## Un projet partenarial

Site de haute qualité environnementale, l'Espace Ollioules accueillera des activités à forte valeur ajoutée. La première phase du Technopôle de la Mer concerne 94 000 m<sup>2</sup> (sur les 210 000 m<sup>2</sup> prévus d'ici à 10 ans) et permettra l'implantation de 9 programmes immobiliers.

En mars dernier, les résultats de l'appel à projets lancé en juin 2012 par TPM Aménagement ont été dévoilés. Les copromoteurs Altarea/Cogedim et Icade ont été retenus le 22 février par le Conseil d'administration de TPM-Aménagement.

L'instance TM-A (Technopôle de la Mer-Animation) a notamment en charge l'attractivité, la valorisation

et le développement commercial du Technopôle. En font partie : TPM, le Pôle Mer Paca, TVT, la CCI du Var, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, l'UPV, l'Université sud Toulon Var, l'Audat, l'Adeto...

L'Adeto s'implique fort logiquement dans le projet Technopôle de la Mer. Ainsi, le plan de déplacements interentreprises en cours d'élaboration englobe le Technopôle de la Mer.

## Plus d'infos :

**Direction du Développement économique, de l'Innovation et de la Compétitivité du territoire**  
[www.tpm-agglo.fr](http://www.tpm-agglo.fr)  
[technopoledelamer@tpmed.org](mailto:technopoledelamer@tpmed.org)  
 Tél. +33 (0) 4 94 93 70 02

## QUOI DE NEUF CHEZ



**Toulon Provence Méditerranée**  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

### ■ Première bougie pour le marché agricole d'Ollioules

Déjà un an que le marché aux producteurs locaux s'est installé sous l'ancienne Halle aux Fleurs au quartier de la Gare à Ollioules. L'occasion à travers ce projet de soutenir l'agriculture péri-urbaine tout en proposant aux habitants des produits frais à quelques kilomètres de chez eux. Toulon Provence Méditerranée soutient les agriculteurs du territoire, notamment par la valorisation de circuits courts. Pour fêter ce premier anniversaire et rendre hommage à une clientèle déjà très fidèle, une journée d'animations a été organisée par les producteurs le dimanche 21 avril dernier.

**Le marché agricole ollioulais passe aux horaires d'été : du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre, ouverture les lundis, mercredis et vendredis de 18h à 20h.**

### ■ Invitez vos partenaires professionnels à un petit déjeuner à bord du Belem

Du 27 au 30 septembre, les plus beaux navires font escale à Toulon, à l'occasion de la Course des Grands Voiliers organisée par Toulon Provence Méditerranée. Parmi les prestigieux gréements présents, le Belem, dernier trois-mâts barque français et le plus ancien trois-mâts en Europe en état de navigation, organise des petits déjeuners à son bord. D'une capacité d'accueil de 80 personnes, ce navire de classe A permettra d'offrir à vos partenaires professionnels une expérience inoubliable.

Disponibilité les 28 et 29 septembre, prestation payante.

**Contact :**  
**Régis Vian Des Rives**  
 04 94 05 35 42 / 06 24 72 38 78  
[rviandesrives@tpmed.org](mailto:rviandesrives@tpmed.org)

### ■ Fenioux Piste International et Championnat de France de cyclisme

En juillet, les meilleurs cyclistes sur piste du monde seront réunis au vélodrome de Hyères, équipement de Toulon Provence Méditerranée. Les 19, 20 et 21 juillet, l'épreuve Fenioux Piste International attribuera des points aux coureurs, permettant aux nations de se qualifier pour les Championnats du Monde. L'enjeu sportif sera au rendez-vous. Puis du 23 au 27 juillet le vélodrome vibrera au rythme des Championnats de France de cyclisme sur piste.

**Deux évènements internationaux, exceptionnels et gratuits, à ne pas manquer.**



### ■ Design Parade 8

La 8<sup>e</sup> édition du festival Design Parade aura lieu du 5 au 7 juillet à la villa Noailles. L'occasion de découvrir de jeunes designers à travers des expositions et des rencontres. Cette année, le grand prix sera remis par Bertjan Pot, designer hollandais, et président du jury. Le Conseil général du Var offrira un prix pour le projet autour de la valorisation des fleurs coupées du Var. Et le public pourra, comme chaque année, voter durant les trois jours du festival et décerner le prix du Public et de la ville d'Hyères.

**Les expositions sont à découvrir jusqu'au 29 septembre 2013.**  
[www.villanoailles-hyeres.com](http://www.villanoailles-hyeres.com)

Pour bénéficier d'une offre :

Contactez Pascale Tronel au siège de l'Adeto **06 79 99 39 39**  
afin de récupérer votre carte d'adhérent aux ventes privées..

**OFFRE 1H DE FOOT EN SALLE**

## FERRY FOOT SALLE

**\* soit 6 € par personne**  
au lieu de 7,50 €  
pour 1 h de pratique de foot en salle de 12h à 16h

**30%\* de remise**



Ferry Foot Salle vous propose **deux terrains de foot (5/5 et 4/4) avec revêtement en pelouse synthétique dernière génération**, prêts de ballons, chasubles et gants de gardien, un bar /snack sur place ou à emporter, 1 babyfoot. Sont à votre disposition : 2 grands vestiaires avec douche, 1 vestiaire toilettes pour personne à mobilité réduite, 1 grand parking extérieur.

1034 avenue Jean Monnet - 83190 OLLIOULES  
Tél. 06 24 03 63 29 - [www.ferryfootsalle.fr](http://www.ferryfootsalle.fr)

**OFFRE COACHING SPORTIF INDIVIDUEL**

## IPPSOP

### Préparation physique individuelle

**\* Pour l'achat de 10 séances de préparation physique individuelle**  
**soit 45 € d'économie**  
Les séances d'activités physiques peuvent être réalisées en plein air ou dans la salle de sport individuelle d'IPPSOP \*\*

**10%\* de remise**

**IPPSOP est une structure professionnelle spécialisée en préparation physique.** Que vous soyez un particulier, un sportif amateur ou de haut niveau à la recherche de performances ou de bien-être, ou une entreprise soucieuse de la santé et de la cohésion de groupe de ses employés, le programme d'entraînement d'IPPSOP s'adapte à vous et à vos objectifs.

424 Rue de Lisbonne, Espace Coralia - 83500 LA SEYNE SUR MER  
Tél. 04 94 71 65 10 - mail : [ippsop@gmail.com](mailto:ippsop@gmail.com) - [www.ippsop.fr](http://www.ippsop.fr)

**OFFRE SÉANCE DE SQUASH**

## Squash CLUB 4

**\* Soit 9 €**  
par personne pour 40 min de squash en heures pleines (de 12h20 à 14h20 et de 17h à 21h )

**\* Soit 5 €**  
par personne pour 40 min de squash en heures creuses (de 9h à 12h20 et de 14h20 à 17h)

**10%\* à 30%\*\* de remise**



**SQUASH CLUB 4 c'est 5 cours de squash** accessibles du lundi au vendredi de 9h à 21h et le samedi à partir de 9h à selon réservation. **NON STOP.** Réservation conseillée. La structure met à votre disposition des vestiaires avec douches et un snaking.

89 rue de Hyères - La Millonne - 83140 Six-Fours les plages  
Tél. 04 94 62 38 94

**OFFRE TRACTS**

## SIRA

SOURCE D'IDÉES



**\* Pour l'achat de 1000 tracts 15 x 21 cm**  
en quadri recto verso sur papier couché brillant 300 g (sur la base d'un fichier fourni en PDF HD)  
**soit 250 € HT les 2000 ex.**

**1000 ex supplémentaires offerts\***

**Imprimerie - Conception graphique**  
Dépliants, brochures, plaquettes, affiches, flyers, journaux, livres d'art, papeterie, chartes graphiques, bâches, panneaux d'expositions, reportages photo, logos, annonces presse, PLV, décors de stands...

960 Route de Bandol - 83110 SANARY SUR MER  
Tél. 04 94 74 00 09 - Fax 04 94 88 00 62 - [www.imprimerie-sira.com](http://www.imprimerie-sira.com)

Offres valables du 1<sup>er</sup> juin au 31 juillet 2013

## VENTES

- **675 m<sup>2</sup>**, bâtiment commercial sur terrain de 1500 m<sup>2</sup>, locataires en place ; un local commercial de 340 m<sup>2</sup> + auvent de 150 m<sup>2</sup>, un local de 235 m<sup>2</sup> et un appartement de 100 m<sup>2</sup> avec possibilité de bureaux tout confort, ZAC des Plages à Six-Fours, 1 130 000 €, Tel 06 26 38 79 88
- **1500 m<sup>2</sup>**, terrain plat, PC déposé et accepté pour 340 m<sup>2</sup> en RDC et autant en étage, très belle visibilité, avenue de Berlin, Parc de Signes, 120 000 € HT, TANGA INVESTMENT Tel 06 92 04 53 53
- **2196 m<sup>2</sup>**, terrain plat, PC déposé et accepté pour 550 m<sup>2</sup> en RDC et autant en étage, très belle visibilité, avenue de Berlin, Parc de Signes, 140 000 € HT, TANGA INVESTMENT Tel 06 92 04 53 53
- **2514 m<sup>2</sup>**, terrain plat, PC déposé et accepté pour 504 m<sup>2</sup> en RDC et autant en étage, très belle visibilité, avenue de Berlin, Parc de Signes, 155 000 € HT, TANGA INVESTMENT Tel 06 92 04 53 53
- **10 000 m<sup>2</sup>**, très beau terrain plat, proche de l'avenue de Berlin, cos 0,50, PC validé pour 1000 m<sup>2</sup> agrandissable si besoin, cofret ERDF existant, autre viabilité à créer, Parc de Signes, 290 000 € HT, TANGA INVESTMENT Tel 06 92 04 53 53
- **400 m<sup>2</sup>**, Entrepôt neuf sur 10m de hauteur capacité de stockage de 1200 m<sup>2</sup> sur 3 niveaux, sanitaires, sur terrain de 3000 m<sup>2</sup>, grand parking, accès PL, très belle visibilité, PC déjà validé sur 800 m<sup>2</sup> au sol, Avenue de Berlin, Parc de Signes, 485 000 € HT, TANGA INVESTMENT. Tel 06 92 04 53 53
- **90 m<sup>2</sup>**, RDC 51 m<sup>2</sup>, Murs commerciaux neuf, exonération d'impôts et de charges sociales, sanitaires, bureau en étage, avenue de Lisbonne, 83500 LA SEYNE, 280 000,00 € HT + garage sous sol 25 000 HT, Coralia immobilier 06 59 34 63 31 - 06 16 12 55 88
- **73- 78 - 81 - 86 - 116 - 209 - 320 - 640 m<sup>2</sup>**, Bureaux neufs climatisés, possibilité de petit bâtiment indépendant, Parkings privatifs, Environnement de qualité, Disponibilité Immédiate, L'ARBORETUM I & II, 83140 Six-Fours, 2 200,00 € HT/m<sup>2</sup>, DTZ Jean Thouard Boris Bernois 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95
- **514 m<sup>2</sup>**, Local d'activités composé de 415 m<sup>2</sup> environ d'entrepôts/ateliers et 99 m<sup>2</sup> de bureaux avec sanitaires, annexe de 104 m<sup>2</sup>. Le tout sur 2050 m<sup>2</sup> de terrain situé en bordure de l'axe principal de la ZI Camp Laurent, disponibilité immédiate, 860 000 € HT HD, DTZ Jean Thouard, Jean-Philippe Cas 04 94 41 34 34 - 06 88 24 25 68
- **1000 m<sup>2</sup>**, bâtiment en ZFU, RDC 500 m<sup>2</sup> dont 400 m<sup>2</sup> d'atelier et 100 m<sup>2</sup> de bureaux + mezzanine 70 m<sup>2</sup>, étage 400 m<sup>2</sup> de bureaux déjà loués (5 baux commerciaux), bureaux climatisés, atelier avec chauffage gaz, alarme, parking, surface terrain 1860 m<sup>2</sup>, ZI Jean Monnet Nord, La Seyne sur mer, 1 280 000 €, Mme Mira 04 94 10 87 80
- **90 m<sup>2</sup>** + mezzanine de 40 M2 + wc et douche, excellent état, climatisation et ventilateurs, tous commerces, cession de droit au bail : 25 000 €, location mensuelle 900€ charges comprises, ZAC des Plages, 83140 SIX FOURS Tel : 04 94 62 10 09
- **250 m<sup>2</sup>** local commercial, sur un axe très passant, bonne visibilité commerciale, local d'une surface de 150 m<sup>2</sup> au sol + 100 m<sup>2</sup> en mezzanine, 4 bureaux. Entrepôt

hauteur 5/6 m. Vitrine 5 m, parking 10 places, accès autoroute 5', excellent état, bail neuf, La Seyne, loyer 1 600 € HT. DAB 23 900 € (FAI HT) Agence I Entreprise 04 98 01 36 74

- **230 m<sup>2</sup>** d'entrepôts/bureaux, ZI sur artère principale, entrepôt de 230 m<sup>2</sup>, hauteur 7 m, entrée 4 m, avec volet métallique pour accès poids lourds, mezzanine de 100 m<sup>2</sup> et show-room/bureau climatisé de 40 m<sup>2</sup>, alarme et vidéo, parking, LA SEYNE, loyer 3 785 € HT - DAB 56 000 € (FAI HT) Agence I Entreprise 0498 01 36 74

## LOCATIONS

- **150 m<sup>2</sup>**, local, tout équipé, zone franche urbaine, Av. de Rome, Espace Santé 3, 83500 LA SEYNE, 3050 € TTC/mois + 350 € de charges, Mme Gharby 04,94,62,10,02
- **12 m<sup>2</sup>**, bureau, tout équipé, zone franche urbaine, Av. de Rome, Espace Vie, 83500 LA SEYNE, 300 € TTC/mois (loyer 250 € et 50 € de charges), Mme Gharby 04,94,62,10,02
- **135 m<sup>2</sup>** environ en R+1, Bureaux (sans ascenseur), composés de 3 bureaux cloisonnés, un open-space et une salle de réunion, climatisation réversible, parkings privatifs et visiteurs, vidéosurveillance, portail électrique, espaces verts, restaurant et crèche sur place, loyer 160€/m<sup>2</sup>/an HT HC, BUSINESS PARK Des Plages - 83 500 LA SEYNE, BUSINESS TO BUILDING 04 94 06 57 41 ou 06 18 95 45 74
- **300 m<sup>2</sup>** environ en R+1, Bureaux (sans ascenseur), composés d'un bureau fermé, 2 open-space, un local à archive, 1 kitchenette et un WC privatif, climatisation réversible, parkings privatifs et visiteurs, vidéosurveillance, portail électrique, espaces verts, restaurant et crèche sur place, loyer 160€/m<sup>2</sup>/an HT HC, BUSINESS PARK Des Plages - 83 500 LA SEYNE, BUSINESS TO BUILDING 04 94 06 57 41 ou 06 18 95 45 74
- **3 080 m<sup>2</sup>**, Entrepôt dont un bureau vitré d'environ 40 m<sup>2</sup>, sanitaire et 1 quai de déchargement, 6m de hauteur sous plafond. Possibilité de diviser les surfaces : un lot de 800 m<sup>2</sup> avec 1 quai et un lot de 2280 m<sup>2</sup>, parkings privatifs, vidéosurveillance, portail électrique, restaurant et crèche sur place, loyer 70€/m<sup>2</sup>/an HT HC, BUSINESS PARK Des Plages - 83 500 LA SEYNE, BUSINESS TO BUILDING 04 94 06 57 41 ou 06 18 95 45 74
- **7 m<sup>2</sup>**, Bureau équipé et meublé pour 1 poste de travail, RDC, ZFU, Centre d'affaires Monbur'o - 83500 La Seyne sur mer, 302,00 € HT Charges comprises, Mme de Béral 04 94 10 73 00 - 06 61 24 52 87
- **10 m<sup>2</sup>**, Bureau équipé et meublé pour 1 poste de travail, RDC, ZFU, Centre d'affaires Monbur'o - 83500 La Seyne sur mer, 420,00 € HT Charges comprises, Mme de Béral 04 94 10 73 00 - 06 61 24 52 87
- **11 m<sup>2</sup>**, Bureau équipé et meublé pour 1 de travail, RDC, ZFU, Centre d'affaires Monbur'o - 83500 La Seyne sur mer, 430,00 € HT Charges comprises, Mme de Béral 04 94 10 73 00 - 06 61 24 52 87
- **23 m<sup>2</sup>**, Bureau équipé et meublé pour 1 de travail, RDC, ZFU, Centre d'affaires Monbur'o - 83500 La Seyne sur mer, 700,00 € HT Charges comprises, Mme de Béral 04 94 10 73 00 - 06 61 24 52 87
- **Domiciliation d'entreprises**, Centre d'Affaires Monbur'o - 83500 La Seyne sur mer, 60,00 € HT / mois ou 150,00 € HT / Tri, Mme de Béral 04 94 10 73 00 - 06 61 24 52 87

- **264 m<sup>2</sup>**, Local commercial/activité, comprenant un atelier, réception, bureau, toilette et parking, Bd De Leru, 83140 SIX FOURS LES PLAGES, 3000 € HT/HC/mois, AGENCE JOLY 04 94 10 28 66
- **110 m<sup>2</sup>**, local commercial (bel emplacement), avenue Marcel Paul à La Seyne sur mer, comprenant un showroom, deux bureaux, toilette et parking, 2000 € HT/HC/mois, AGENCE JOLY 04 94 10 28 66
- **73- 78 - 81 - 86 - 116 - 209 - 320 - 640 m<sup>2</sup>**, Bureaux neufs climatisés, possibilité de petit bâtiment indépendant, Parkings privatifs, Environnement de qualité, Disponibilité Immédiate, L'ARBORETUM I & II, 83140 Six-Fours, 170,00 € HT/HC/m<sup>2</sup>/an, DTZ Jean Thouard Boris Bernois 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95
- **178 - 356 m<sup>2</sup>**, Bureaux cloisonnés, climatisés, ascenseur, parkings privatifs, Disponibilité : immédiate, TECHNOPOLE VAR MATIN, 83190 Ollioules, 160,00 à 170,00 € HT/HC/m<sup>2</sup>/an, DTZ Jean Thouard Boris Bernois 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95
- **200 m<sup>2</sup>**, Bureaux cloisonnés en rez-de-chaussée, proches autoroute, parking, PARC BUROTEL, 83140 Six-Fours, 144,00 € HT/HC/m<sup>2</sup>/an, DTZ Jean Thouard, Boris Bernois 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95
- **400 m<sup>2</sup>**, Bureaux cloisonnés, grande visibilité, proches autoroute, parking, chemin de la Capellane, 83140 Six-Fours, 180,00 € HT/HC/m<sup>2</sup>/an, DTZ Jean Thouard, Boris Bernois 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95
- **1500 m<sup>2</sup>** divisibles, bureaux neufs, climatisés, parkings, Disponibilité : 2013 av John Kennedy, 83500 La Seyne s/mer, 168 € HT/HC/m<sup>2</sup>/an, DTZ Jean Thouard, Boris Bernois 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95
- **420 m<sup>2</sup>**, Bureaux cloisonnés, climatisés, 15 places de parking privatives, possibilité d'enseigne, disponibilité 2013, Parc d'activités des Plages, 83140 Six-Fours, 132,00 € HT/HC/m<sup>2</sup>/an, DTZ Jean Thouard, Boris Bernois 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95
- **518 m<sup>2</sup>**, Entrepôt en bon état de 518 m<sup>2</sup> dont 40 m<sup>2</sup> de bureaux avec sanitaires, ZI Les Plages, 83140 Six-Fours, 46 800,00 € HT/an, DTZ Jean Thouard, Boris Bernois 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95 Disponibilité à préciser.
- **780 m<sup>2</sup>**, Local d'activité composé de 548 m<sup>2</sup>, et 116 m<sup>2</sup> de showroom et 116 m<sup>2</sup> de bureaux, bel emplacement sur l'axe principal, terrain privatif et clos, ZI camp Laurent à La Seyne sur mer 64 000,00 € HT/an, DTZ Jean Thouard, Jean-Philippe Cas 04 94 41 34 34 - 06 88 24 25 68 Disponibilité à préciser.
- **35 m<sup>2</sup>**, Bureau 1er étage côté sud, climatisé, sécurisé, meublé, visiophone, 1 place de parking sur site, salon d'accueil collectif, site sécurisé, bâtiment Apothika, 83500 La Seyne, loyer 560 € HT/HC (charges 12% incluant la TF, dépôt de garantie 1680), Mr Borel 06 85 10 34 09
- **50 m<sup>2</sup>**, bureau en RDC, Plein sud, open space, 2 baies vitrées, sanitaires et coin cuisine, parking privé en enrobé sur terrain clôturé avec portail électrique, avenue de Copenhague, « espace Tanganyika » Parc de Signes, à partir de 490 € HT, TANGA INVESTMENT. Tel 06 92 04 53 53
- **150 m<sup>2</sup>**, bureau meublé neuf en RDC, Plein sud, open space, très clair, 2 baies vitrées, sanitaires et coin cuisine aménagés, peut servir pour stocker, avenue de Berlin, Parc de Signes, 850 € HT, TANGA INVESTMENT. Tel 06 92 04 53 53
- **150 m<sup>2</sup>**, 5 entrepôts neufs, livraison décembre 2013, « Pôle logistique regroupant 5 modules de 150 m<sup>2</sup> » hauteur 10m spécial pour garde meubles, déménageurs

- ou stockage, sur parcelle de 5500 m<sup>2</sup>, avenue de Berlin, Parc de Signes, 1250 € HT en RDC, TANGA INVESTMENT. Tel 06 92 04 53 53
- **3500 m<sup>2</sup>**, terrain à louer, plat à clôturer avenue de Berlin, Parc de Signes, prix sur demande, TANGA INVESTMENT. Tel 06 92 04 53 53
- **190 m<sup>2</sup>**, entrepôt neuf avec bureau, sanitaires, porte sectionnelle 4m x 4m, parking, portail électrique, 10 € HT/ m<sup>2</sup> / mois, charges en sus, rue d'Ollioules, La Millonne, 83140 Six Fours, Mr Reboux, 06 48 12 32 72
- **40 m<sup>2</sup>** exposition ouest, bureau N°204, dans bâtiment neuf en zone d'entreprises des Plages, parking, alarme et vidéosurveillance, portail automatique, climatisation, 600 €HT/mois, pas de frais d'entrée, location 3/6/9, dépôt de garantie : 3 mois de loyer (reste en sus : participation taxe foncière + consommation électricité), La Seyne sur mer, Mme Mira 04 94 10 87 80
- **46 m<sup>2</sup>** exposition sud + est, bureau N°201, dans bâtiment neuf en zone d'entreprises des Plages, parking, alarme et vidéosurveillance, portail automatique, climatisation, 690 € HT/mois, pas de frais d'entrée, location 3/6/9, dépôt de garantie : 3 mois de loyer (reste en sus : participation taxe foncière + consommation électricité), La Seyne sur mer, Mme Mira 04 94 10 87 80
- **71 m<sup>2</sup>** exposition est, bureau N°203, dans bâtiment neuf en zone d'entreprises des Plages, parking, alarme et vidéosurveillance, portail automatique, climatisation, 1060 € HT/mois, pas de frais d'entrée, location 3/6/9, dépôt de garantie : 3 mois de loyer (reste en sus : participation taxe foncière + consommation électricité), La Seyne sur mer, Mme Mira 04 94 10 87 80
- **90 m<sup>2</sup>** d'atelier hauteur 3.5m avec une grande porte sectionnelle automatique et 90 m<sup>2</sup> de bureau au 1er étage entièrement chauffé et climatisé (possibilité appartement) dans local industriel clos par un portail automatique la nuit et le weekend et une barrière automatique la journée, 2000 € HT /mois + charges (200€) 554 ch des négadoux 83140 Six Fours Mr Bonnault 0609 347 982
- **2440 m<sup>2</sup>**, local d'activités 2100m<sup>2</sup> + bureaux 340 m<sup>2</sup> sur terrain 6358m<sup>2</sup> (SHON résiduelle 739m<sup>2</sup>) sanitaires, double accès PL, porte sectionnelle et rideau 4,5mx5m, très lumineux, très bon état, construction Siporex, double vitrage et toiture bac acier isolé, très belle visibilité à l'angle rue de l'Avenir/rue du Négadoux, 83140 Six-Fours 10 €HT HC/m<sup>2</sup>/ mois, Mr LAGARDE 04 94 87 98 78
- **1000 m<sup>2</sup>** d'entrepôt industriel commercial en bordure d'avenue très passante, composé d'un hangar de 770 m<sup>2</sup>, d'une surface de bureaux de 100 m<sup>2</sup> et d'un espace extérieur de 130 m<sup>2</sup>. Porte d'accès de 4 m x 4 m, hauteur de plafond comprise entre 8m et 10m, très clair, LA SEYNE, 3 500 € HT/mois - Agence I Entreprise 04 98 01 36 74
- **140 m<sup>2</sup>** local industriel/commercial neuf situé sur la zone industrielle et commerciale la plus importante de TOULON OUEST, 140 m<sup>2</sup> environ au sol + mezzanine de 50m<sup>2</sup> environ. Bureaux et sanitaires. Parking 6 véhicules, ebt. Clos portail auto, bail neuf livrable octobre 2012, SIX-FOURS, 1 900 € HT/mois - Agence I Entreprise 04 98 01 36 74
- **255 m<sup>2</sup>** entrepôt de 168 m<sup>2</sup> et bureau à l'étage de 87 m<sup>2</sup>, location à partir du 01/11/2013 zone des playes à SIX-FOURS, 2 180 € HT/mois - M. Bonello 04 94 10 51 45

